

Demandez et essayez



L'EAU DE COLOGNE  
MON IDEAL

CHANGEMENTS  
D'ADRESSES

Le bureau MAX STEIN  
a été transféré à la Rue  
Abou Dardar No. 55 -  
App. No. 12.

No. 10829

جريدة التجارة والملاحة

VENDR. 2 NOVEMBRE 1945.

# JOURNAL DU COMMERCE ET DE LA MARINE

Quotidien d'informations économiques et politiques

Adresser toute correspondance P.O.B. 813 Alexandrie

Fondateur :  
F. KEZEK

ALEXANDRIE: 18, Rue Tewfik. — Tél.: 22192. — B.P. 813.  
LE CAIRE: 21, Rue Antikhana (Imm. Groppl). — Tél.: 43596.

Rédacteur en Chef :  
C.D. BENEDEUCCI

## NOS INTERVIEWS

### LA SITUATION ÉCONOMIQUE DE LA GRÈCE

Nécessité d'une aide urgente pour son relèvement

Un entretien avec M. A. P. Tambacopulo

Le Vendredi 25 Octobre 1940, — exactement trois jours avant la guerre gréco-italienne — le Cabinet Hellénique se réunissait sous la présidence du très regretté Metaxas; réunion provoquée par des informations données par l'«Intelligence Service Hellénique», de Rome, annonçant l'imminence d'une agression Fasciste. A l'issue de ce mémorable Conseil de Ministres, M. Nicoloudis, ministre de la Presse, donnait ordre aux journaux de paraître le lundi 28 Octobre, — vu que d'habitude le lundi les journaux chômaient, — les journalistes ignoraient les raisons de cet ordre; de son côté, M. Agis P. Tambacopulo, ministre de la Justice, rédigeait les Décrets-Lois relatifs à l'Etat de Siège, la Loi Martiale, le Moratoire. Le décret de la Mobilisation Générale était aussi prêt.



« Cette vie politique normale, si nécessaire à la quiétude du peuple, ne pourra se dessiner qu'après les élections auxquelles il faut procéder au plus vite, en faisant table rase de toutes les passions et les ambitions égoïstes. Dans l'entretemps les alliés doivent s'occuper sérieusement à la création des conditions indispensables qui permettront à la population de reprendre sa vie de travail, de reconstruction et de production.

« Mon pays a offert, à la cause des Nations Unies, toutes ses forces morales et toutes ses ressources.

« Juste au moment où l'œuvre de Metaxas, commençait à donner ses fruits, l'occupation brutale des forces axes, y compris les bulgares, a privé la Grèce de tout ce qui lui restait comme moyens et réserves pour développer sa vie économique.

« Aujourd'hui la Grèce est dépourvue de voies de communications maritimes et terrestres, son cabotage est nul, il ne lui reste plus qu'UN SEUL navire au-dessus de 1000 tonnes affecté au service Athènes-Salonique, et deux ou trois unités de 300 tonnes, toute sa flotte de cabotage et les deux tiers de sa marine marchande ont été sacrifiés pour la cause des Nations Unies. Le port du Pirée est saccagé. Les fabriques ont donné un tel effort de surproduction épuisant, que leur matériel a besoin d'être renouvelé. La population agricole est dans l'impossibilité de porter une contribution satisfaisante au ravitaillement du pays, vu

qu'elle n'a ni bétail, ni tracteurs, ni instruments aratoires pour faire revivre la terre.

« Ce sont précisément ces difficultés dans le renouvellement économique qui sont cause du déséquilibre budgétaire. La Grèce, en ce moment, n'a qu'un seul désir le TRAVAIL, pour cela il faut le CAPITAL, qu'elle est en droit d'attendre comme aide de la part de ses alliés, et à titre de réparations de la part de ses ennemis.

« L'aide de la part des alliés doit être spontanée, elle ne la mendiera pas. La Grèce n'entend pas à être entretenue indéfiniment, mais elle est en droit de demander l'aide indispensable pour qu'elle puisse vivre de son travail et sur son activité économique.

« En ce qui concerne l'approvisionnement du pays en denrées alimentaires, les pays amis et voisins, devraient comme notre grande amie l'Egypte, contribuer au relèvement physique du peuple hellénique, car à la longue, sa misère avec ses conséquences pourrait s'étendre également en dehors de ses frontières.

« A côté du relèvement physique, il faut créer les conditions nécessaires à son relèvement économique, aussi urgents tous deux pour atténuer d'une part les sentiments de mécontentement et, d'autre part, la grave plaie du chômage, élément contraire à une vie politique saine, et par contre éléments créateurs des germes aux idées communistes et anarchiques.

« A propos d'aide financière je suis fier d'ajouter que durant l'occupation de l'Albanie, nous avons gouverné ce pays suivant les Lois du Droit International et avons même donné une aide financière à la population albanaise. Nos ennemis n'ont pas suivi cet exemple. Ils ont ravagé la Grèce.

« L'aide nécessaire à la Grèce se résume comme suit:

1. — Reconstruction et remplacement de la flotte commerciale, réduite presque à néant.

2. — Reconstruction de ses Chemins de Fer et de son réseau routier.

3. — Fourniture de matières premières pour que les fabriques et la population puissent se remettre au travail.

4. — Reconstruction des villes et villages détruits. (Pas des huttes archaïques, mais des maisons pourvues du minimum de confort et d'hygiène).

5. — Capital nécessaire pour la reprise des affaires.

« Le glorieux peuple grec, loyal en son Souverain bien-aimé, espère que la Justice Internationale et les sentiments humanitaires des peuples des Nations Unies, obligeront ceux qui ont causé tant de catastrophes à mon pays, de donner pleine et équitable réparation, conjointement avec une aide de tous les amis de la Grèce, en particulier, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, qui lui permettra de reprendre sa place dans le concert des Nations Libres, Démocratiques et créatrices ».

C. D. B.

## TRADUTTORE - TRADITORE ou les fantaisies d'un traducteur

Lors de la promulgation de la Proclamation No. 315 du 16 août 1942, réglant les rapports entre bailleurs et locataires, des discussions avaient surgi au sujet de la date à partir de laquelle le bailleur était en droit de majorer les loyers.

Le dernier alinéa de l'art. 3 indiquait, en effet, ce qui suit:

« L'augmentation sera exigible à partir du premier du mois qui suivra la publication de la présente proclamation, sauf en ce qui concerne les contrats de bail conclus ou renouvelés antérieurement au 1er Mai 1941 et dont la durée n'a pas pris fin, pour lesquels l'augmentation ne sera exigible qu'à leur expiration ».

On se demandait le véritable sens des mots « conclus ou renouvelés antérieurement au 1er Mai 1941 »: si le locataire bénéficiait d'un contrat renouvelé avant le 1er Mai 1941, était-il soustrait à l'augmentation immédiate des loyers, même si ce contrat avait subi un ou plusieurs autres renouvellements après cette date?

En d'autres termes, prenons, à titre d'exemple, le cas d'un contrat stipulé le 1er juin 1939 pour la durée d'une année, renouvelable tacitement d'année en année: ce contrat s'était évidemment renouvelé le 1er juin des années 1940, 1941 et 1942. Il n'était pas moins « renouvelé antérieurement au 1er mai 1941 ». Le propriétaire était-il tenu d'attendre le 1er juin 1943 pour réclamer la majoration ou pouvait-il le faire dès la promulgation de la dite Proclamation, en août 1942, à partir du 1er septembre 1942?

La question était douteuse, et le doute n'était pas dissipé par le texte arabe, identique au français.

Pour couper court à toute discussion, une « Note explicative » fut publiée dans le « Journal Officiel » No. 179 du 21 septembre 1942: « ce qui compte essentiellement, fut-il précisé, c'est la date du dernier renouvellement de ces contrats. Si ce renouvellement a eu lieu avant le 1er mai 1941, et qu'il n'ait pas encore pris fin jusqu'à présent l'augmentation ne sera exigible qu'à l'expiration de la période de renouvellement. Mais si le dernier renouvellement a eu lieu après le 1er mai 1941, le propriétaire a le droit de réclamer l'augmentation à partir du 1er septembre 1942 ».

C'était le triomphe des propriétaires: quelques locataires récalcitrants virent d'ailleurs la justice consacrer à leurs frais cette interprétation.

La lutte devait reprendre à la promulgation de la Proclamation No. 596 du 11 juillet 1945.

L'alinéa de cette dernière correspondant à celui de la Proclamation No. 315, est, en effet, conçu comme suit:

« L'augmentation ci-dessus sera exigible à partir du 1er du mois où le bailleur aura notifié au locataire la demande de majoration, sauf en ce qui concerne les contrats de bail conclus ou renouvelés antérieurement au 1er mai 1941 et qui restent en vigueur. Pour ces contrats l'augmentation sera exigible à partir de la date à laquelle elle aura été demandée après l'expiration du bail ».

Les locataires et plus encore leurs avocats (parfois d'ailleurs il s'agissait d'avocats-locataires) relevèrent aussitôt que le texte de cette nouvelle Proclamation n'était point conforme à l'ancien: raisonnant avec une parfaite logique, ils en déduirent que, si le législateur avait adopté une formule différente, c'est qu'évidemment... il avait entendu dire tout autre chose. Au surplus, si l'on avait parlé de « contrats qui demeurent en vigueur » au lieu de « contrats dont la durée n'a pas pris fin », c'est qu'on avait voulu reporter la date de la majoration à l'expiration du contrat.

Des procès surgirent aussitôt entre propriétaires et locataires, tous convaincus de leur thèse... La solution était pourtant des plus faciles: il fallait se reporter au texte arabe — celui qui évidemment doit prévaloir — et l'on aurait constaté aussitôt que, en arabe, les deux Proclamations sont identiques. La phrase incriminée est, dans l'une et dans l'autre:

ولا تزال مدتها سائرة

Quelle raison le traducteur a-t-il eue de rédiger, en français, deux textes différents? Serait-ce pour le plaisir de donner une illusion, de courte durée cependant, aux locataires? Ou bien celui de... créer des procès pour les avocats qui se plaignent de la crise?

Au surplus, il n'est pas sans intérêt de relever, en passant, que le texte français de la Proclamation No. 598 fait courir l'augmentation « du premier du mois où le bailleur aura notifié au locataire la demande de majoration ». Le texte arabe dit, par contre, le « premier du mois qui suivra la demande de majoration... ». Ce qui comporte une différence, non de pure forme, mais substantielle.

Quels traites, ces traducteurs!

Ne sont-ils pas d'ailleurs, devenus si méfiants envers eux-mêmes que... ils ont cessé de traduire, au point que le texte français du « Journal Officiel » n'a pas encore publié des lois vieilles de plusieurs mois, ainsi que celles — des plus importantes — promulguées le 6 Octobre 1945 et ayant mis fin à l'état de siège?

T. P.

## SUCRERIES D'EGYPTE

Un Décret Royal paru hier a augmenté le droit d'accise imposé au sucre de P.T. 440 par tonne, le portant à L.E. 17,600 m/m. Cette augmentation représente une surcharge de L.E. 660.000 par année.

Cet accroissement de l'accise est la conséquence directe de la dénonciation de la Convention Sucrière par la Société, Convention qui a pris fin le 31 Octobre 1945. Le Gouvernement Egyptien n'étant plus intéressé dans les bénéfices de la Société, il a trouvé un autre moyen pour prélever une large part sur les rentrées de la Société.

Il reste toutefois à savoir si la Société est à même de supporter pareille augmentation de ses frais. Il semble que ce ne soit pas le cas. Dans ces conditions, il y aurait peut-être lieu d'augmenter le prix de vente du sucre, au détriment bien entendu du consommateur.

La Société est en train d'étudier ce nouveau problème et elle est entrée immédiatement en rapport avec les Autorités Compétentes, car le sucre étant tarifé, toute augmentation des prix de vente doit recevoir une approbation du Ministère du Commerce et de l'Industrie. Nous croyons savoir que ce dernier était opposé à l'augmentation du droit d'accise.

GUERRE. PAIX

Le Chocolat Royal a prouvé ses qualités durant la guerre. Il vous les prouvera aussi durant la paix.

The ROYAL CHOCOLATE WORKS of Egypt

## LA JOURNÉE

Le couvre-feu a été proclamé en Palestine à la suite d'une vague de sabotage contre les chemins de fer en une cinquantaine d'endroits.

— M. Kanellopoulos a formé le nouveau cabinet grec.

— Des négociations sont en cours entre le Dr. Soerkan et les Hollandais.

La R.A.F. attaque des « nationalistes indonésiens » près de Sourabaya.

— L'Irak demande à la Grande-Bretagne d'ajouter Rachid Aly à la liste des criminels de guerre.

— M. De Gasperi dit que l'Italie ne peut payer de réparations et que la saisie des biens italiens à l'étranger serait injuste.

— M. Molotov rejette une protestation des journalistes anglo-américains demandant l'abolition de la censure soviétique.

— 21 dirigeants des grandes institutions financières allemandes dans la zone américaine ont été arrêtés.

— Les Etats-Unis et la Russie évoluent vers un accord concernant la question d'Extrême-Orient.

— Les troupes chinoises ont commencé à débarquer en Mandchourie.

— M. Ineunu justifie dans un discours l'attitude adoptée par la Turquie durant la guerre à laquelle tous les dirigeants alliés ont rendu hommage.

CHANGES -- Le taux sterling - dollar, à 3 mois est de 4.01 1/2

## MANIFESTATIONS ET INCIDENTS ONT MARQUE LA GREVE AUJOURD'HUI

Des événements d'une certaine gravité ont marqué ce matin la grève de deux heures décidée en protestation contre la déclaration Baifour dont c'est aujourd'hui l'anniversaire.

Alors que les dirigeants du mouvement avaient recommandé le calme, des éléments douteux ont profité de l'occasion pour se livrer à des dégradations en divers points de la ville et de la banlieue. Plusieurs magasins et établissements publics des quartiers centraux de la ville, rue Fouad, Place Mohamed Aly et ses alentours, Midan, ont vu des magasins attaqués à coups de pierres, parfois même saccagés et pillés et, dit-on, mis en feu.

Le mouvement s'est même étendu à Ramleh où des incidents sporadiques ont été signalés en divers points.

Dès les premières manifestations, des renforts de police et de bouloq-ghaffars furent envoyés sur les lieux et ils intervinrent contre les manifestants. Diverses collisions eurent lieu qui firent un certain nombre de blessés. Les ambulances des Secours d'Urgence n'ont fait qu'aller et venir et à l'heure où nous mettons sous-presse il n'est pas encore possible d'en avoir un chiffre même approximatif.

Ces incidents ont causé une impression pénible dans tous les milieux de la ville et nous ne pouvons que formuler le souhait que des mesures seront prises pour empêcher leur répétition qui ne peut causer que du préjudice sans bénéfice pour personne.

Jusqu'à l'heure où nous allons sous-presse, les manifestations continuent, tous les magasins sont fermés, et des coups de feu sont tirés un peu partout.

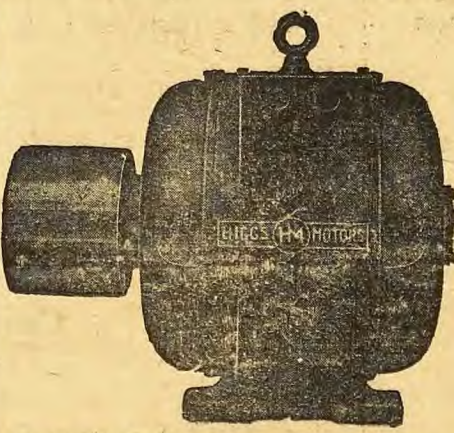
Nous apprenons que les mêmes incidents se sont produits au Caire, ce matin, les manifestants s'attaquant aux dévantsures; la police a dû intervenir.



Pour tous vos besoins de moteurs électriques  
leurs installations, leurs entretiens  
et leurs réparations

adressez-vous aux Etablissements

ARTINE SPENDJIAN  
INGENIEUR



ALEXANDRIE:  
6, rue Gare du Caire  
Tél. 89887  
R.C.A. 943

LE CAIRE:  
15, rue Emad el Dine  
Tél. 50475  
R.C.C. 27696

## A NOS LECTEURS

Un arrêté ministériel paraîtra à l'« Officiel », probablement dans la journée, faisant obligation aux journaux quotidiens de paraître sur deux (2) pages seulement et une fois par semaine sur quatre (4) pages.

Alors que la Presse d'Egypte s'est imposée de lourds sacrifices durant toute la guerre pour paraître régulièrement et renseigner le public sur les événements, elle se voit aujourd'hui asséner un rude coup.

Rien de surprenant: puisque l'alun a manqué, pourquoi pas aussi le papier journal?

Nos lecteurs excuseront ce contre temps de force majeure.

Nous espérons que les autorités anglaises et américaines porteront à notre Gouvernement toute aide possible pour remédier rapidement à la situation.

Vu l'espace limité qui restera disponible pour la publicité, nous sommes obligés, à partir de ce jour, de fixer le prix des nouvelles annonces à P.T. 25 le centimètre et P.T. 15 la ligne.



DECRET MODIFIANT LE DROIT D'ACCISE SUR LE SUCRE

Nous, Farouk Ier, Roi d'Egypte, Vu la Loi No. 2 de 1930 portant modification du tarif douanier et les lois qui l'ont modifié;

Vu l'article 2 de la Loi No. 50 de 1936 relative au délai de présentation au Parlement du projet de loi portant établissement du tarif douanier et du projet de loi en matière d'accise;

Vu le Décret du 28 janvier 1940 modifiant le droit de consommation ou d'accise sur certains articles;

Vu la Loi No. 92 de 1945 relative au délai de présentation au Parlement du projet de loi portant établissement du tarif douanier et du projet de loi en matière d'accise;

Sur la proposition de Notre Ministre des Finances et l'avis conforme de Notre Conseil des Ministres;

DECRETIONS:

Art. 1 — Il sera perçu un droit de consommation ou d'accise sur les articles portés au tableau annexé au présent décret, que ces articles soient de fabrication locale ou importés de l'étranger, conformément aux taux qui y sont prévus, au lieu de ceux prévus pour les mêmes articles au tableau annexé au décret du 28 janvier 1940.

Art. 2 — Notre Ministre des Finances est chargé de l'exécution du présent décret, qui entrera en vigueur dès sa publication au « Journal Officiel ».

Fait au Palais de Koubbeh, le 24 Zulkadeh 1364 (30 octobre 1945)

TABLEAU Sucre raffiné et sucre brut livrés directement à la consommation: L.E. 1 600 mills. par 100 kgs. net.

Sucres bruts destinés à la raffinerie: Droits perçus sur le sucre raffiné à la sortie de la raffinerie. Sucres candis: L.E. 1 700 mills par 100 kgs. net.

DU BEURRE ET DE LA VIANDE AUSTRALIENNE POUR L'ANGLETERRE

Canberra (S.P.). — Bien que la production de beurre, cette année, soit meilleure que durant les deux dernières années, et que la position, de la viande s'améliore, il n'y aura aucun relâchement du rationnement en Australie. Tout le surplus de beurre et de viande sera expédié en Angleterre si des bateaux sont disponibles.

A la suite des récentes pluies bienfaisantes, la récolte de blé est prévue maintenant produire 135 millions de boisseaux, et la production de l'orge s'éleverait à 6 millions de boisseaux.

Des millions de moutons ont été sauvés de la famine

Memento

de l'actionnaire

Jeu 8 Novembre Fabrique Egyptienne des Textiles « Ka-Bo » S.A.E. — Le 8 Novembre à 3 heures p.m., Ass. Gén. Extr., au Siège de la Société à Alexandrie. Ordre du jour: Distribution dividende intermédiaire et divers. Lundi 12 Novembre Palestine Hotels Ltd. — Le 12 Novembre, à 5 heures p.m., Ass. Gén. Extr., au Continental Savoy Hotel, Cairo. Ordre du jour: Augmentation du Capital à Lstg. 325.000.

LIVRES A VENDRE

(A l'état de neuf)

IVRAY: « La Lombardie au temps de Napoléon » P.T. 15 — « L'Egypte éternelle » P. T. 12. LICHTENBERGER: « Portraits d'anciens » P.T. 17. VERNE: « L'Ecole des Robinsons » P.T. 15. « COOPER: « Le dernier des Mohicans » P.T. 17. BENOIT: « L'Atlantide » P.T. 20 — « La Chaussée des géants » P.T. 20. DAUDET: « Les Femmes d'artiste » P.T. 18. DORGELES: « Le cabaret » P.T. 18. EKHOUD: « Voyous de velours » P.T. 15. ARNOUX: « Paroles d'un revenant » P.T. 15. HEMON: « Maria Chapdelaine » P.T. 10. JALOUX: « Le coin des cyprès » P.T. 10. DURAC: « La fête » (Roman d'Espagne) P.T. 7. LAMANDE: « Francesca » P. T. 7. DOMINIQUE: « Le rajah de Bornéo » P.T. 7. Ecrire: Le Nouvel Argus de la Presse, 1, Rue Thérapie, Alexandrie.

BANQUE BELGE & INTERNATIONALE EN EGYPTE

SOCIETE ANONYME EGYPTIENNE

Exercice 1944-1945

Rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires

Messieurs, Nous avons l'honneur de vous soumettre notre rapport sur le seizième exercice social de notre Banque, clôturé le 30 Juin 1945.

Le conflit mondial, par étapes successives, a pris fin au cours des récents mois par la victoire totale des Nations-Unies. Nous nous réjouissons de l'heureuse conclusion de la lutte meurtrière qui a coûté, de par le monde, des dizaines de millions de vies humaines et des souffrances et des sacrifices indescriptibles.

Nous nous inclinons respectueusement devant la mémoire de tous ceux qui ont donné leur vie pour la cause de la liberté et nous nous associons au tribut de reconnaissance dû aux artisans de la victoire et à ceux qui y ont contribué par leurs efforts, leurs sacrifices et leur abnégation.

Cette guerre a marqué de son empreinte tous les pays sans exception. Vainqueurs et vaincus ont souffert et souffriront encore de ses repercussions violentes.

Des ruines considérables se sont accumulées dans le domaine matériel et financier. Des bouleversements sensibles se sont produits et continuent à se manifester tant dans le domaine politique que dans le domaine social.

Durant l'ère qui a précédé la guerre, les peuples et les nations avaient organisé leur production — selon des méthodes de sélection privée ou publique — pour accéder et répondre, en nature comme en volume, aux besoins et aux desirs d'un niveau d'existence de plus en plus élevé.

Depuis près de six ans, principalement chez les peuples en guerre, toute activité a été dirigée vers l'art de détruire.

Il en est résulté, en fin de compte, un état de production bouleversé dans ses fondements normaux, incapable de satisfaire immédiatement des besoins urgents et vitaux; la situation en est au point que le spectre de la famine et de privations tragiques a surgi à différents points de l'horizon en Europe et en Asie, alors que, dans de nombreux pays moins affectés, le régime des restrictions s'est encore aggravé au lieu de s'être atténué.

C'est là évidemment un état de choses temporaire mais qui comporte la grave menace, même la réalité immédiate, d'une grande détresse dans plusieurs secteurs du monde.

L'Egypte a le grand privilège — que nous ne saurions assez souligner et apprécier — d'occuper une situation bien favorable dans un univers si éprouvé.

Elle est sortie de la tourmente sans avoir enduré trop de dommages.

Quel est, en effet, son bilan ?

A son passif figurent, malheureusement, des pertes de vies humaines et des destructions de biens par suite de faits de guerre; ses terres, si fertiles, ont subi un certain affaiblissement de productivité, son équipement industriel et agricole, son matériel de transport et de services publics ont été exposés à une usure exceptionnelle et requièrent des remplacements et réparations importants. Le programme de travaux publics a subi un arrêt.

Mais nous pouvons relever, par contre, à son actif, un état brillant de ses finances publiques et privées: d'un pays débiteur envers l'étranger, elle est devenue un pays créancier. Son économie agricole a pu se libérer dans des proportions importantes des charges qui pesaient encore sur les terres hypothéquées. Il est permis d'ajouter que malgré les destructions par faits de guerre et l'usure du matériel, rapportés plus haut, sa structure économique est à peu près intacte et sa capacité de produire pourra rapidement dépasser les niveaux d'avant-guerre aussitôt que des engrais, du matériel agricole et industriel et surtout du matériel roulant, auront pu être importés.

L'Etat, les industriels, les agriculteurs et les commerçants ont accumulé une trésorerie leur permettant de faire face aux frais de renouvellement du matériel et des stocks qui font actuellement défaut.

L'Egypte n'est cependant pas sans problèmes sérieux pour l'avenir.

L'un de ces problèmes résulte de l'accumulation des avoirs et créances égyptiennes à Londres qui constituent un pouvoir d'achat en puissance, mais un pouvoir limité, en fait, par les possibilités de production et de fourniture de marchandises et services de la zone sterling (sans la faculté de les utiliser librement pour des achats dans les pays à devises rares). C'est là un problème lié à la position d'ensemble des dettes de guerre anglaises. Au moment où ce rapport est rédigé, cette question fait l'objet d'importants entretiens à Washington; une solution équitable est impérieuse en vue de rétablir dans le monde l'équilibre commercial et financier et la stabilité monétaire. L'avenir économique de l'Egypte sera grandement influencé par les résultats de ces négociations.

Un problème non moins important peut-être est celui qui résulte du gonflement de nos prix et qui fait prévoir — comme nous l'avons déjà signalé dans notre rapport précédent — la nécessité d'une cure de déflation dans la valeur monétaire des produits et des services.

Nous répétons cependant que la situation intrinsèque de l'économie égyptienne est forte et particulièrement bien armée pour subir, sans trop de déboires, l'épreuve qui semble devoir se produire: par des mesures adéquates et bien ordonnées dans le temps, nos dirigeants pourront largement contribuer à en atténuer les effets.

La récolte de coton de 1944 a été d'environ 4.500.000 cantars contre 3.500.000 l'année précédente. Suivant sa politique constante durant la guerre, le Gouvernement s'est déclaré prêt à recevoir cette récolte à des prix variant de 24 taïlaris (pour les cotons standard à courte fibre) à 36 taïlaris (pour les cotons à longue fibre) c'est-à-dire avec une hausse de 20 % sur les prix correspondants de l'année précédente.

Les conditions ont continué à être tout à fait favorables à l'activité et au rendement de l'industrie locale.

Le Commerce Extérieur est resté soumis à des restrictions et obstacles sérieux. A l'importation, des accords ont,

cependant, pu être pris dès le début de l'année 1945 pour assurer à l'Egypte un quota de fournitures beaucoup plus important, non seulement en provenance de l'Angleterre, mais également en provenance de pays à devises rares.

Nos finances publiques — malgré un gonflement sérieux du budget de l'Etat — sont caractérisées par des excédents budgétaires et une situation florissante.

Les Bourses des Valeurs mobilières en Egypte ont été actives.

Ci-dessous, nous donnons, comme de coutume, les indices boursiers de notre Service d'Etudes Financières (actions) pour les années 1940, 1943, 1944 et 1945:

Table with 5 columns: Year (1940, 1943, 1944, 1945) and 5 rows of financial data (Sociétés de crédit, Sociétés d'entreprises publiques, Sociétés foncières et immobilières, Sociétés industrielles, Ind. c. général)

De nombreuses émissions publiques d'actions de sociétés anciennes et nouvelles ont été réalisées avec un succès remarquable, tenant notamment à la pléthore des capitaux flottants.

Messieurs, Nous soumettons à votre approbation le Bilan et le Compte de Profits et Pertes de notre Banque au 30 Juin 1945.

— Les dépôts qui nous sont confiés par notre clientèle ont encore sensiblement augmenté;

— Nos avances et nos opérations diverses ont pris de l'extension, notamment par suite du financement d'importations plus nombreuses, sous le nouveau régime des permis;

— Notre liquidité est restée exceptionnellement abondante, malgré le développement de nos affaires;

— Nos recettes brutes et nettes ont progressé;

— Nos Frais Généraux ont subi une hausse de plus de L.E. 10.000.- provenant, en majeure partie, des allocations de vie-chère légales et bénévoles octroyées au personnel.

Notre souci, durant les années de guerre, a été de pouvoir vous présenter, à la fin des hostilités, une structure financière solide; nous croyons avoir atteint ce but et être à même de prendre part activement — dans la mesure où ce rôle incombera aux Banques — à la normalisation et au développement des conditions financières et économiques de l'Egypte.

Le dévouement de notre personnel ne s'est pas relâché; nous lui exprimons ici nos remerciements pour son inlassable activité, malgré des conditions d'existence difficiles. Nous nous sommes efforcés d'ailleurs, dans la mesure où les résultats l'ont permis, d'améliorer ses conditions matérielles.

Après déduction d'une somme de L.E. 46.485.275 affectée aux différents amortissements, allocations et provisions opérés avant Bilan, notre Compte de Profits et Pertes

Table with 2 columns: Description and Amount (L.E. M.). Rows include: à accuser, au 30 Juin 1945, un bénéfice net s'élevant à...; En ajoutant à ces profits, le report à nouveau de l'exercice précédent, soit...; notre Compte de Profits et Pertes présente un solde global de...

Nous vous proposons d'utiliser ce montant comme suit:

Table with 2 columns: Description and Amount (L.E. M.). Rows include: à la Réserve Statutaire: 5% sur L.E. 47.643.775 soit L.E. 2.382.189 plus la somme nécessaire pour arrondir cette réserve au chiffre de L.E. 21.500...; Dividende 5% à 250.000 actions de L.E. 4. libérées de 50%...; 10% sur le solde des bénéfices de l'exercice (L.E. 20.143.775) à titre de tantième statutaire au Conseil d'Administration...; A la réserve Extraordinaire ce qui en portera le montant à L.E. 68.500.- (les Réserves Statutaire et Extraordinaire atteindront ainsi L.E. 90.000.-); A reporter à nouveau...

Si vous approuvez les propositions ci-dessus, le dividende sera payable à raison de P.T. 10.- par action — sous déduction de l'impôt de 12 %, majoré de l'impôt supplémentaire.

Conformément aux Statuts, vous aurez à procéder à la désignation d'Administrateurs en remplacement de LL.EE. Hassan Pacha Mazloum et Atta Bey Affif et de Mr. L. Van Damme, dont les mandats, suivant l'ordre de sortie, sont venus à expiration ce jour; nous vous proposons leur réélection.

Mr. R.E. Moore, Censeur de notre Banque depuis sa fondation, est décédé en cours d'exercice après une longue maladie et nous ressentons douloureusement sa perte. Il avait mis au service de la Banque sa vaste expérience, une conscience professionnelle éprouvée et un dévouement constant.

En vertu de l'article 38 des Statuts, Mr. R.E. Moore avait été provisoirement remplacé par Mr. E.W. Cooper, sur désignation de Mr. D. Trevor Jones.

Conformément à l'art. 39 des Statuts, vous avez à désigner les Censeurs pour l'exercice 1945-46; MM. D. Trevor Jones et E.W. Cooper étant sortants et rééligibles.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Bilan au 30 Juin 1945

ACTIONNAIRES, pour Capital souscrit non appelé : L.E. 500.000.

ACTIF

Table with 2 columns: Description and Amount (L.E. M.). Rows include: Entrepôt, mobilier et Installations...; REALISABLE: Caisse et Banques en Egypte...; Avoirs à vue chez nos Corresp...; Avoirs à terme chez nos Corresp...; Placements de Trésorerie (Treas. Bills du Gouvernement Britannique)...; Comptes-courants débiteurs...; Participations financières...; Débiteurs pour acceptations données par nos Correspondants ou par nous-mêmes...

Compte de Profits et Pertes au 30 Juin 1945

Table with 2 columns: Description and Amount (L.E. M.). Rows include: Frais Généraux...; Amortissements, Allocations et provisions diverses...; BENEFICE NET (y compris le report à nouveau)...

CAPITAL SOUSCRIT: L.E. 1.000.000

PASSIF

Table with 2 columns: Description and Amount (L.E. M.). Rows include: De la Société envers elle-même: Capital versé...; ENVERS LES TIERS: Crédeurs divers: à Vue...; Acceptations données par nos Correspondants ou par nous-mêmes...; PROFITS ET PERTES: Report de l'exercice précédent; Bénéfice de l'exercice 1944-45

CREDIT

Table with 2 columns: Description and Amount (L.E. M.). Rows include: Report de l'exercice précédent...; Intérêts, commissions et divers...

Boots A name that stands for pharmaceutical perfection Sole Selling Agents GRIEVE AND IRWIN LTD.

M. Kanellopoulos a formé le Cabinet Hellénique

Athènes 2 (R) Le professeur Panayotti Kanellopoulos, chef de la gauche modérée, a formé le Cabinet qui a prêté serment hier soir. Les autres ministres sont: Guerre: General Spiros Georgoulis; Finance et Agriculture: professeur Gregoire Cassimatis; Sécurité Publique; Brigadier Katsotas; Justice: Georges Economopoulos; Marine Marchande: Amiral Constantin Alexandris; Instruction publique: prof. Jean Theodoropoulos; Affaires sociales: Constantin Kallias; Approvisionnement: Epaminondas Kipriadis; Hygiène: Vassil Voilas; Communications: Dimitri Maas; Travaux publics: Anargyros Dimitracopoulos.

LES RESTRICTIONS SUR L'OR ABOLIES

Londres (S.P.) Le Gouvernement annonce l'annulation des restrictions du temps de guerre sur les mines d'or au Tanganyika, dont le territoire sera ouvert à la prospection à partir du 3 Décembre prochain.

REOUVERTURE DE LA BOURSE DE STUTTGART

Munich (S. Privé) Les autorités alliées ont donné la permission pour la réouverture de la Bourse des Valeurs de Stuttgart à partir du 5 Novembre 1945.

LA GREVE DES DOCKERS PRENDRAIT FIN AUJOURD'HUI

Londres 2 (R) La grève des 40.000 dockers pourrait prendre fin ce jour. 15.000 dockers du Merseyside ont décidé de reprendre le travail ce matin, ce qui entraînerait ceux des autres ports.

LA REPRISE DU COMMERCE ITALO-AMERICAIN

Rome (S. Privé) Le chef de la délégation commerciale des Etats-Unis, a déclaré que le Gouvernement américain est en faveur de la reprise immédiate du commerce privé entre l'Italie et les Etats-Unis.

Du blé canadien pour l'Angleterre

Winnipeg 2 (R) Il a été vendu, cette semaine, à l'Angleterre pour 2 millions de boisseaux de blé canadien.

"CABLE & WIRELESS LIMITED"

Londres 1er (Service Privé) — Le Dr. Hugh Dalton, Chancelier de l'Echiquier, a annoncé à la Chambre des Communes que le Gouvernement a décidé que le service de télécommunications effectué par « Cable and Wireless », sera nationalisé.

Pour la réduction fiscale aux E.U.A.

Washington 2 (R) Le Sénat américain a approuvé et envoyé à la Maison Blanche un projet de loi pour réduction fiscale de 5.900.000.000 de dollars.

CONTOMICHALOS, SONS & Cy. LIMITED

Registered Office ... KHARTOUM Branches ... PORT-SUDAN & WADI-HALFA (Sudan) Agencies in Egypt ... ALEXANDRIA, CAIRO, PORT-SAID & SUEZ London Agency ... CREECHURCH HOUSE Creechurch Lane E.C. 3.

STEAMSHIP, INSURANCE, FORWARDING AND COMMISSION AGENTS

For freight and other particulars apply to: P.O. Box No. 326 — KHARTOUM (Sudan) or P.O. Box No. 903 — ALEXANDRIA Tel. Management 28267/29454. Tel. Ship. Dept. 20180. (R.C.A. 23102)

Standard Marine Insurance Company Ltd.

UNITED WITH THE LONDON & LANCASHIRE INSURANCE Co. Ltd. General Agents for Egypt: R. J. MOSS & Co. Moss Hutchison Line Ltd. Succrs. 11, Rue Fouad 1er. - P.Q.B. 188, Alexandria Telephone No. 25693 (R.C. Alex. 30487)



COTON

JOURNEE DU 1er NOVEMBRE 1945.

New-York COTON (Cents par lb.) DECEMBRE, MARS, MAI, JUILLET, SPOT

New-Orléans DECEMBRE, MARS, MAI, JUILLET, SPOT, Bombay Roupies par candy (784 lbs.)

BOURSES DES VALEURS

LONDRES

Clôture du 1er Novembre 1945

British Consols 2 1/2% 92 1/2, War Loan 3 1/2% 103 7/16, Conversion Loan 2 1/2% 1944-49 100 1/2, etc.

NEW-YORK

Journée du 1er Novem. 1945.

Ouverture du 1er Nov. 1945. Anaconda Copper 39%, Canadian Pacific incoté, General Motors 74 1/2, etc.

BOURSE DE MINET-EL-BASSAL

Prix de la Marchandise Disponible. Commission. (Soie Moyenne).

Le 1er Novembre 1945. KARNAK, ACHMOUNI, ZAGORA, G.F., F.G.F., etc.

ADMINISTRATION DES PORTS ET PHARES

Circular to Shipping No. 5/1945

The abolition of the state of siege on the territory of the Kingdom of Egypt has led to the cancellation of the Circular to Shipping No. 4/1941 of 3rd March 1941, issued in accordance with Military Order No. 60 of 9th February 1941, organising the use of tugs, lighters and pontoons in the Port of Alexandria.

Amir-el-Bahr K.E.L. CREIGHTON, Director General.

CANAL DE SUEZ

Navires ayant transité le canal

LE 30 OCTOBRE 1945 DU NORD

SAM HOPE anglais, PASTEUR français, FRANK A. VANDERLIP anglais, EMPIRE FITZROY anglais, DU SUD

Nul. LE 31 OCTOBRE 1945 DU NORD

BRITISH SINCERITY anglais, SIBAJAK hollandais, EMPIRE DYNASTY anglais, DU SUD, HUBERT H. BANKROFT américain, EMPIRE CHAPMAN anglais, RUFUS CHOATE américain, Attendus du Nord: Empire Seaview, Fort Eric, Sagettaire, Empire Shirley, Fort Convington.

S.S. FLYING KESTREL

Les Agents du sudit navire sont priés de se faire connaître.

ETABLISSEMENTS IDEAL

J. L. ANGELOLOU & Co. 15, Rue GALAL. Tél.: 42532 LE CAIRE

Spécialistes pour les TUBES DE PAPIER A CIGARETTES

ETIQUETTES EN GAUFRAGE

ROULEAUX DE PAPIER GOMME "IDEAL"

le plus pratique et le plus résistant pour toutes sortes d'emballages.

S.S. CHARLTON HALL

All receivers of cargo per above vessel are kindly requested to apply to:

WALTER GATT

2 Rue du Télégraphe Anglais P.O.B. 1873 Tel. 20565. Alexandria.

MOHAMED M. HAMMAD & FILS

SERVICES REGULIERS POUR

PALESTINE - SYRIE TURQUIE - CHYPRE

par bateaux et voiliers à moteurs

S'adresser: ALEXANDRIE: 127 Rue El Tatwig. Tél. 28240-25944. (R.C.A. 19965). B.P. 804.

E CAIRE: 34 Rue Malika Farida. Tél. 58072. B.P. 213.

PORT-SAID: Rue Mohamed Mahmoud Pacha. Tél. 2544. B.P. 310.

M.S. "FERNBROOK"

Consignees expecting cargo by this vessel should present their Bills of Lading to:

The Scandinavian Near East Shipping Agency (Egypt) Ltd.,

25 Boulevard Saad Zaghloul Alexandria.

As neither the ship nor her agents can be held liable for any loss or damage the goods may sustain once discharged and whilst awaiting withdrawal from the spaces where they may have been discharged. Consignees are requested to proceed at once with the clearance of their goods, or else take steps they may think advisable to protect same either by insurance or otherwise.

S.S. "FORT COVINGTON"

Receivers of cargo per this vessel are requested to apply to the undersigned Agents for any particulars they may require regarding their goods. As neither the ship nor her agents can be held liable for any loss or damage the goods may sustain once discharged and whilst awaiting withdrawal from the spaces where they may have been discharged, receivers are requested to proceed at once with the clearance of their goods, or else take steps they may think advisable to protect same either by insurance or otherwise.

FURNESS (EGYPT) LTD., HULL BLYTH & Co. (PORT-SAID) Ltd.

PORT-SAID Managing Agents



THE KHEDIVIAL MAIL LINE S.A.E.

SERVICE REGULIER d'ALEXANDRIE et de PORT-SAID pour HAIFA et CHYPRE

Pour tous renseignements, s'adresser aux bureaux de la KHEDIVIAL MAIL LINE à:

ALEXANDRIE: 2, Rue Moutouche Pacha, Tél.: 21422 près de la porte No. 1 de la Douane.

LE CAIRE: 61, Chareh Ibrahim Pacha, Tél. 46322.

SUEZ: Chareh El Bosta El Khedivieh, Tél. 50.

PORT-SAID: The English Coaling Co. Ltd., Tél. 333, ainsi qu'à tous les Bureaux de:

THOS COOK & SON. - AMERICAN EXPRESS Co. ET AUX PRINCIPALES AGENCES DE VOYAGES.

BILAN DE LA BANQUE D'ANGLETERRE

Table with columns: Semaine, Précédente, au 31 Oct. Dépôts publics, Dépôts de banquiers, Autres dépôts, Valeurs du Gouvernement, etc.

CRÉDIT LYONNAIS

FONDE EN 1863 ETABLI EN EGYPTE DEPUIS 1874

AGENCES EN EGYPTE SOUS L'ADMINISTRATION DU SIEGE DE LONDRES ALEXANDRIE - LE CAIRE - MOUSKY - PORT-SAID R.C. 136 R.C. 2361 R.C. Canal 113

TOUTES OPERATIONS DE BANQUE COFFRES-FORTS EN LOCATION AU CAIRE ET A PORT-SAID

MARCHANDISES

JOURNEE DU 1er NOVEMBRE 1945.

BLE (Chicago) (Cents par boisseau) DECEMBRE, MAI, JUILLET

HUILE DE COTON (N.Y.) DECEMBRE, MARS, MAI

BLE (Manitoba) (Cents par boisseau) Ex-St. Laurent

LARD (Chicago) (Cents par lb.)

MAIS (Chicago) DECEMBRE

SHELLAC (Calcutta) (roupies par balle de 94 lbs.)

JUTE (Calcutta) (Comptant en roupies) (par balle de 400 lbs.)

NOMBRES INDICES DES PRINCIPAUX PRODUITS (Base 18 Sept. 1931 = 100)

TOURTEAUX (Londres) (en £ Sh. d.)

HUILLE DE COTON (Londres) (en £ Sh. d.)

MARCHÉS MONETAIRES CHANGES

Zurich

OR ET ARGENT

ARGENT (Comptant)

MARCHÉ LIBRE

OR

TAUX DE COMPENSATION DE LA BANQUE D'ANGLETERRE

OR

TAUX DU MARCHÉ

METAUX

New-York

JEUDI 1er NOVEMBRE 1945

Clôture du 1er Novembre 1945

OR

Clôture du 1er Novembre 1945

ARGENT

Clôture du 1er Novembre 1945

ARGENT

Clôture du 1er Novembre 1945

ARGENT

Clôture du 1er Novembre 1945

ARGENT

Clôture du 1er Novembre 1945

ARGENT

Clôture du 1er Novembre 1945

ARGENT

Clôture du 1er Novembre 1945

ARGENT

Clôture du 1er Novembre 1945

ARGENT

Clôture du 1er Novembre 1945

ARGENT

Clôture du 1er Novembre 1945

ARGENT

Clôture du 1er Novembre 1945

ARGENT

Clôture du 1er Novembre 1945

ARGENT

Clôture du 1er Novembre 1945

ARGENT

Clôture du 1er Novembre 1945

ARGENT

Clôture du 1er Novembre 1945

ARGENT

Clôture du 1er Novembre 1945

ARGENT

Clôture du 1er Novembre 1945

ARGENT

Clôture du 1er Novembre 1945

ARGENT

Clôture du 1er Novembre 1945

ARGENT

NORWICH UNION FIRE INSURANCE SOCIETY Ltd. MARINE Underwriting Agents. RAOUL RICHES BROTHERS 17, RUE CHERIF PACHA - ALEXANDRIA



LES RELATIONS ANGLO-ÉGYPTIENNES

Un important discours de M. BEVIN

Londres, (A.F.P.) — Parlant au dîner annuel de l'Association de Commerce Égyptienne, M. Bevin, ministre des affaires étrangères, a déclaré que l'âge de la paix complète n'était pas encore arrivé. «Nous sommes occupés à construire l'organisation appelée Nations Unies, mais il y aura encore beaucoup de difficultés et qui ne feront que grandir avant que nous arrivions à une parfaite compréhension», a déclaré M. Bevin. Le Ministre a ajouté: «Si deux pays comme l'Égypte et la Grande-Bretagne peuvent développer leur compréhension mutuelle sur une base d'amitié et de coopération, cela contribuera à renforcer la paix, mais nos nations devront sacrifier une partie de leur souveraineté, jusqu'à ce que nous ayons atteint cette sécurité, il subsistera une chose de première importance: notre défense mutuelle. «Nous avons besoin l'un de l'autre aujourd'hui dans l'ensemble de cette région et nous voudrions voir cette grande défense bâtie sur la base, non d'une Grande-Bretagne travaillant à votre protection, mais sur la base d'une association entre la Grande-Bretagne et le Moyen-Orient.»

CHEZ RAPPAS

Demain Samedi 3 Novembre inauguration de la Saison hivernale THÉS & DINERS CONCERTS tous les jours de 6 h. à 12 h. p.m. Chaque Dimanche à 11 heures a.m. CONCERT CLASSIQUE

VALEURS

Table of market values for various goods like Alexandria Water, Hotels, Foncières, etc., with columns for current and previous prices.

PROJET DE LOI

LA NOUVELLE LÉGISLATION DES SOCIÉTÉS COMMERCIALES

Comme on le constate par le titre ci-haut, le nouveau projet de Loi ne se limite pas seulement aux Sociétés Anonymes, mais englobe toutes les SOCIÉTÉS COMMERCIALES. Nous sommes en mesure de donner à nos lecteurs les grandes lignes du nouveau Projet de Loi, et espérons que les autorités responsables ne prendront pas une décision hâtive qui risquerait de désorganiser l'économie de notre pays: L'article 1er du Projet de Loi abroge la Section I du Chapitre II des Codes de Commerce National et Mixte, et le remplace par les dispositions de la Nouvelle Loi. (La Section I du Chapitre II des Codes de Commerce comprend les articles 19 à 65 du Code National et les articles 25 à 71 du Code Mixte, et se réfèrent aux Sociétés).

Le nombre des ouvriers égyptiens de la Société ne devra pas être inférieur aux 90% du total des ouvriers de toutes catégories, au service de la Société; et le total des salaires qui leur sont alloués ne devra pas être inférieur aux 80% du total des salaires de ces ouvriers. Toute nomination par la Société d'un employé ou d'un ouvrier en contravention aux dispositions de l'article précédent sera punie d'une amende n'excédant pas L.E. 1 pour chaque employé ou ouvrier et pour chaque jour où cette contravention aura été commise.

L'article 103 à 109 concernent les Sociétés provisoires et les associations en participation. Art. 110 à 115 relatifs aux peines et sanctions. DISPOSITIONS TRANSITOIRES Art. 116. — Les Sociétés Anonymes, les Sociétés en Commandite Simple ou par actions, les Sociétés en Nom Collectif et les Sociétés étrangères existantes au moment de la promulgation de la présente Loi sont astreintes à veiller à l'observation des formalités de publication prévues par la présente Loi.

L'article 42 stipule que chaque Société aura un ou plusieurs censeurs nommés par l'Assemblée. Cette mission ne pourra être confiée à une personne morale. Dans tous les cas, la Société doit avoir au moins un censeur de nationalité égyptienne. Les personnes choisies comme censeurs des Sociétés Anonymes doivent: 1. — être des comptables légaux (Chartered Accountants) ou des experts-comptables agréés devant les Tribunaux ou les Mejlis Hasbis, et 2. — être inscrits sur un registre ad hoc au Ministère du Commerce et de l'Industrie.

Les articles 50 à 76 traitent des Assemblées Générales, Publications Statutaires, émission d'obligations, dissolution et liquidation, contestations et délais de prescription. Les articles 77 à 85 concernent les Sociétés en commandite par action. SOCIÉTÉS EN NOM COLLECTIF Art. 90. — Si le Capital Social est supérieur à L.E. 1.000, la Société en nom collectif ne pourra être créée qu'en vertu d'un arrêté pris par le Ministère du Commerce et de l'Industrie.

Quant aux Sociétés dont le capital est inférieur à ce montant, elles pourront être créées par simple Certificat de constitution émis par le Ministère du Commerce et de l'Industrie. La Société sera considérée comme créée si l'Arrêté n'est pas pris ou si le Certificat n'est pas émis — suivant le cas — dans un délai de trois mois à partir de la date de la présentation des pièces et détails complets, requis et déterminés par Arrêté du Ministère du Commerce et de l'Industrie.

L'acte de la Société en nom collectif sera publié au «Journal Officiel», annexé à l'Arrêté Ministériel ou au Certificat de constitution, suivant le cas. L'inscription sera faite en langue arabe aux frais de la Société. L'extrait de l'acte sera inséré dans un journal quotidien dans un délai ne dépassant pas quinze jours à partir de la date de la parution du «Journal Officiel», où l'acte de la Société a été publié. L'extrait devra mentionner le numéro et la date du «Journal Officiel» où la publication a été faite, le nom, prénom, qualité et domicile de chaque associé, l'adresse, l'objet et la durée de la Société, son capital versé et non versé et les noms des directeurs.

Art. 92. — Une copie de l'acte de la Société en nom collectif sera présentée au Ministère du Commerce et de l'Industrie, aux fins d'inscription, dans un délai ne dépassant pas quinze jours à partir de la date de l'Arrêté ou du certificat prévus par l'Article 90. Art. 94. — Les dispositions des articles 40 et 41 de la présente loi s'appliquent en ce qui concerne les employés et ouvriers de la Société en nom collectif.

Dans tous les cas, le Ministère du Commerce et de l'Industrie peut imposer aux actions affectées aux Égyptiens, la condition d'être exclusivement négociables entre les Égyptiens. ADMINISTRATEURS Suivant les articles 32 à 41, le nombre des administrateurs ne peut être inférieur à cinq. Les membres égyptiens doivent être représentés au sein du Conseil d'Administration dans une proportion non inférieure à la quote-part des Égyptiens dans le Capital. Dans tous les cas, le nombre des Égyptiens dans le Conseil d'Administration ne peut être inférieur à trois. Nul ne peut être membre du Conseil d'Administration dans plus de dix Sociétés Anonymes ou Sociétés en Commandite par Actions. En outre, nul ne peut être président du Conseil d'Administration ou administrateur délégué de plus de deux Sociétés dont il est autorisé à accepter les fonctions d'administrateur.

Les Statuts de la Société fixent la rémunération à allouer aux administrateurs. Dans leur ensemble, celles-ci devront être en rapport, dans leur importance avec la situation financière de la Société. Nul administrateur ne peut, en cette qualité, recevoir n'importe quelle somme supplémentaire, à moins qu'il ne s'agisse du remboursement de sommes dépensées pour les intérêts de la Société. Tout administrateur doit affecter un nombre d'actions équivalent au cinquantième du Capital Social, à titre de garantie pour sa gestion. Le nombre des employés égyptiens dans les Sociétés Anonymes ne devra pas être inférieur au 67% du total du personnel de la Société et leurs appointements et salaires ne devront pas être inférieurs aux 60% du total des appointements et salaires de ces employés.

PHYSIONOMIE DES MARCHÉS

Le marché a été assez actif. Karachi signale quelques affaires en nouvelle récolte soie longue pour l'Australie, ainsi que coton graine américain pour Liverpool. Les États-Unis ont acheté quelques bas grades de courte soie, tandis que des demandes en cotons égyptiens ont été satisfaites par le «Pool» du gouvernement. Les nouvelles sur la récolte sont favorables, tandis que dans les régions occidentale et du Comptah les récoltes se détériorent vu le manque d'humidité.

New-York 1er (Service Privé) — Quelques titres continuent à hausser bien que de nombreux titres dirigeants reculent. La déclaration présidentielle sur la politique des salaires des prix ne causa aucune tendance nette. Vers midi, le marché était généralement ferme. Par la suite, une hausse presque générale eut lieu étant donné que Wall Street escompte les conséquences inflationnistes de la déclaration de M. Truman, estimant que les prix devront fatalement suivre la hausse des salaires.

Les Services Publics à bas prix furent très actifs et gagnant jusqu'à 4 points tandis que les autres titres haussèrent aussi de façon appréciable. Le volume fut un des plus grands au cours des quatre derniers mois et le marché clôture ferme.

Londres, 1er (Service Privé) — Marché calme et dans l'ensemble plus soutenu que la veille. Toutefois, les opérateurs semblent attendre de nouveaux développements et les titres ont enregistré peu de changements par rapport aux niveaux de la veille. COTON Bombay. — Revue hebdomadaire cotonnière. Novembre 1er (Service Privé) — Le sentiment a été baissier au cours de la semaine dernière, le Janvier a baissé jusqu'à 386 1/2 roupies sur de continues ventes de baissiers, mais ce jour quelques prises de bénéfices et des avis fermes de Karachi ont provoqué une reprise. Les achats de disponible par les filatures furent restreintes, surtout la nouvelle récolte, ce

OR ET ARGENT Bombay 1er (Service Privé) Il y eut un relâchement de la demande. Nous apprenons avec vifs regrets le décès survenu hier en la personne de la très regrettée Mme MARIE ELIAS FADDOUL ravie à l'affection des siens, après une longue et pénible maladie. Les funérailles auront lieu cet après-midi à 3 heures p.m., 1, rue Callamaque, Chatby les Bains, pour se rendre au Cimetière Latin. Nous présentons à tous ceux que cette mort met en deuil, l'expression de nos condoléances émués.

RENTES New-York 1er (Service Privé) Suivant la «Installer Rayon and Staple Fibreplants», un contrat vient d'être signé pour la construction en Égypte de la première fabrique de rayonne du Proche-Orient. Le coût s'élevait à plus de 8 millions de dollars.

SOUS-PRESSE

LA SITUATION S'AGGRAVE EN CHINE DU NORD Chungking, 2 (R.). — La situation politique et militaire en Chine ne fait qu'empirer, à la suite du fait que les négociateurs du Koumintang et communistes à Chungking ne parviennent pas à conclure un accord sur les questions fondamentales, qui seul peut empêcher l'extension de la guerre civile. Tchoungking, 2 (A.F.P.). — Le bruit court que le gouvernement central aurait décidé de convoquer le Conseil politique consultatif à la date prévue dans la première moitié de novembre, sans les membres communistes, ce qui signifierait la rupture ouverte des pourparlers. AUGMENTATION DES SALAIRES A MANCHESTER Londres 2 (A.F.P.) 10.000 ou-

riers des filatures de coton de Manchester auront une augmentation de salaire à partir de la semaine prochaine. Ces augmentations sont de 10 pour cent pour le personnel masculin, et de 7 1/2 0/0 pour les femmes.

DERNIERE MINUTE

Lord Gort, haut commissaire en Palestine, a démissionné pour raisons de santé.

UNE FABRIQUE DE RAYONNE EN EGYPTE

New-York 1 (Service Privé) Suivant la «Installer Rayon and Staple Fibreplants», un contrat vient d'être signé pour la construction en Égypte de la première fabrique de rayonne du Proche-Orient. Le coût s'élevait à plus de 8 millions de dollars.

LA SOCIETE "MISR" DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES POSE UN NOUVEAU JALON SUR LA VOIE DE L'INDEPENDANCE ECONOMIQUE EN AUGMENTANT SON CAPITAL A Livres Egyptiennes 75.000. Les conditions de souscription seront bientôt publiées.

VENTE AUX ENCHERES

ANTOINE GANADIOS Expert près les Tribunaux Mixtes vendra aux enchères Dimanche 4 Novembre à 10 h. 30 a.m. le Mobilier Moderne appartenant à Mme. Ida Hatem

20 Rue Alexandrie le Grand au-dessus de Monachos Imm. Heikal 1er étage. Visite: Samedi 3 de 10 h. a.m. Radio Phillips en état de neuf. — Salle à Manger. Chambre à Coucher Moderne. — Bureau Dame. — Bibliothèque. — Armoires. — Porcelaine et Verreries. — Lustres. — Rideaux. — Bibelots. — Tableaux. — Réchauds Butagaz. — Cuisine, etc. Le Commissaire Priseur ANTOINE GANADIOS Expert près les Tribunaux Mixtes.

Advertisement for Eclair floor polish and hair oil, featuring images of product tins and bottles with Arabic text.